



Communiqué de presse de la Fédération Suisse des Betteraviers du 4 novembre 2019

## **Etude économique sucre suisse**

**L'économie sucrière suisse est sous pression à cause des faibles prix du sucre et du recul de la production de betteraves sucrières. Une étude économique indépendante a montré que si les prix du sucre persistent sur un bas niveau, les mesures d'optimisation dans la culture de betteraves et la transformation ou encore la fermeture d'une sucrerie ne suffiront pas à assurer une marge bénéficiaire. Pour cela, il faut appliquer une large palette de mesures qui inclue tous les partenaires de la filière.**

Actuellement, 4'500 agriculteurs cultivent environ 18'000 hectares de betteraves sucrières en Suisse. Cette production, transformée à Aarberg et Frauenfeld par Sucre Suisse SA, donne environ 250'000 tonnes de sucre par année. Une quantité qui couvre en moyenne 70% des besoins indigènes en sucre. Les 30% restant sont importés. Les accords bilatéraux lient fortement le prix du sucre en Suisse à celui de l'UE. Jusqu'il y a deux ans, la production de sucre dans l'UE était déterminée par une limitation des surfaces. L'abolition des quotas de sucre dans l'UE en 2017 a eu pour effet une forte augmentation de la production. Ce changement a entraîné un effondrement des prix du sucre dans l'UE qui se sont alignés sur le prix mondial. Le marché mondial est également impacté par des phases de surproduction. Tout cela a pour conséquence un bas niveau des prix qui se répercute directement sur le marché suisse. De plus, le renforcement, depuis des années, du franc suisse rend les importations de sucre de plus en plus avantageuses. Les bas revenus issus de la vente du sucre entraînent une réduction des prix de la betterave sucrière. Les baisses du prix des betteraves et divers défis sur le plan agronomique ont réduit l'intérêt des agriculteurs pour la culture betteravière, ce qui a pour conséquence de diminuer la charge d'exploitation des deux sucreries.

## **Une étude externe partie intégrante des mesures de soutien**

Début 2019, le Conseil fédéral a décidé de soutenir temporairement l'économie sucrière suisse en introduisant un droit de douane minimal de CHF 70 par tonne de sucre importé et en augmentant de CHF 300 par hectare la contribution particulière allouée à la betterave sucrière. Avec ces mesures en vigueur jusqu'en 2021, il donne à l'économie sucrière un délai de trois ans pour améliorer sa compétitivité. La branche du sucre s'est engagée à dissoudre les provisions prévues pour le soutien du prix des betteraves et à se soumettre à un examen des potentiels d'économie dans toute la filière moyennant une étude externe. Les résultats de cette étude économique sont maintenant disponibles. Toute la chaîne de valeur du « système sucre suisse » a été analysée, ceci depuis le champ aux portes



des acheteurs, en passant par la logistique et la transformation des betteraves dans les deux sucreries. Les données recueillies ont été intégrées dans un modèle de calcul qui a permis d'élaborer différents scénarios. Les travaux ont été suivis par un groupe de pilotage élargi.

### **Coûts élevés de la culture et de la logistique**

L'étude montre que dans le contexte actuel des prix et des coûts, l'économie sucrière est déficitaire, bien que la production de sucre reste compétitive par rapport aux usines de l'étranger ayant une charge d'exploitation et une structure des coûts identiques. Les problèmes économiques de la culture de betteraves sucrières et de la production de sucre ne peuvent pas uniquement être résolus par des mesures d'optimisation. Les coûts de production de la culture de betteraves sucrières sont plus élevés que dans l'UE, notamment à cause des petites surfaces et des charges de structures élevées, tels que les frais machines et bâtiments, imputées à la betterave. La fermeture d'une usine n'aurait pas d'impact économique positif sur la production de sucre suisse. Les inconvénients liés aux coûts élevés de la production de betteraves sucrières ne seraient pas écartés, car les coûts de logistique pour les betteraves, la production des fourrages et du sucre augmenteraient considérablement. En revanche, avec une seule usine les contributions allouées à la betterave sucrière par la Confédération seraient réduites à cause de la baisse des surfaces. Un volume de transformation situé entre 0,9 million (1 sucrerie) et 1,4 million (2 sucreries) de tonnes est considéré par l'étude comme une « zone interdite », car l'accroissement des charges surpasse les produits supplémentaires.

De plus, l'étude montre la grande élasticité des prix dans la culture de betteraves. Un prix des betteraves en constante baisse aurait pour effet une forte réduction de la surface. En plus de l'application des potentiels de réduction des coûts révélés, il faut un prix du sucre convenable qui reflète la plus-value du sucre suisse.

### **Assurer la quantité de betteraves**

L'étude économique émet huit recommandations avec des propositions pour assurer la quantité de betteraves, introduire des mesures d'optimisation dans toute la chaîne de création de valeur, clarifier des questions sur la rentabilité de la culture betteravière, consolider la culture sous contrat, faire le point de la situation et utiliser de manière conséquente la marge de manœuvre réglementaire. L'application avec succès de ces mesures devrait permettre de maintenir la production de sucre suisse.

Les aspects concernant la durabilité, les points de vue agronomiques ou les considérations sur le plan de l'économie nationale n'ont pas été pris en compte par l'étude.

La branche a donc la possibilité de développer, durant ces prochains mois, une stratégie durable pour la production de sucre suisse basée sur les résultats de l'étude. Celle-ci constituera également une base pour les discussions concernant les conditions cadres politiques.



**Recommandations des auteurs de l'étude à la branche du sucre:**

- Mettre en œuvre des mesures d'optimisation (« scénario d'optimisation »)
- Assurer la production de plus de 1,4 millions de tonnes de betteraves indigènes et ajuster l'approvisionnement en conséquence
- Elaborer un plan B avec une intégration de la production en amont
- Justifier la rentabilité de la culture de betteraves sucrières
- Abandonner l'examen de la stratégie d'exploitation d'une seule usine
- Assurer, à moyen terme, le soutien du sucre suisse sur le plan politique
- Utiliser, respectivement élargir, la marge de manœuvre réglementaire
- Envisager l'abandon de la production de sucre suisse

Rapport final „Betriebswirtschaftsstudie Schweizer Zucker“, Implement Consulting Group AG, Zürich; peut être consulté sous : <http://www.svz-fsb.ch/de.html> et <http://www.zucker.ch/start/>.

Groupe de pilotage/renseignements :

Mandant formel, Fédération Suisse des Betteraviers (FSB), Josef Meyer, président, [j.meyer@svz-fsb.ch](mailto:j.meyer@svz-fsb.ch), Mobile 079 606 10 21

Sucre Suisse SA (SUS), président du conseil d'administrations, [aarberg@notariat-blank.ch](mailto:aarberg@notariat-blank.ch); téléphone 032 391 70 60

Sucre Suisse SA (SUS), Dr. Guido Stäger, CEO, [g.staeger@zucker.ch](mailto:g.staeger@zucker.ch); téléphone 032 391 62 04.

Office fédéral de l'agriculture (OFAG), Adrian Aebi, vice-directeur, [adrian.aebi@blw.admin.ch](mailto:adrian.aebi@blw.admin.ch); mobile 079 213 33 02

Union suisse des paysans (USP), Martin Rufer, responsable département production, marchés et écologie; [martin.rufer@sbv-usp.ch](mailto:martin.rufer@sbv-usp.ch); mobile 078 803 45 54